

## QUIZ : CENTRES D'ACCUEIL D'URGENCE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS À GENÈVE

1) D'après vous, quelles sont les 2 causes principales de placement en centre d'accueil d'urgence, parmi les propositions ci-dessous : (cochez les deux )

- Parent(s) hospitalisé(s)     Fugue     Maltraitance  
 Conflits familiaux     Parent(s) incarcéré(s)     Enfant dans la rue  
 Parent(s) toxicomane(s)     Enfant clandestin

2) Quel est le principal organisme qui dirige les enfants et les adolescents vers un centre d'accueil d'urgence ?

- Main Tendue (143)     Tribunal Tutélaire     Police  
 Service de la Protection des Mineurs (SPMi)     Pro Juventute (147)  
 Unité Mobile d'Urgences (UMUS)

3) Quel est le délai moyen d'admission dans un centre d'accueil d'urgence ?

- 0 (immédiat)     1 jour     1 semaine

4) Combien y a-t-il de centre(s) d'accueil d'urgence pour enfants et adolescents sur le canton de Genève ?

- 1     3     5     10

5) D'après vous, quelle est la mission principale d'un centre d'accueil d'urgence ?

---

**6) Où va le plus souvent l'enfant / l'adolescent après son séjour en centre d'accueil d'urgence ?**

- Chez des amis                       En prison                       Il rentre à domicile
- Il fugue                       A l'hôpital                       Il se retrouve à la rue
- En foyer à moyen-long terme

**7) Citez 2 états émotionnels par lesquels peut passer un jeune placé en centre d'accueil d'urgence, selon vous :**

---

---

**8) Sélectionnez les 3 mesures les plus importantes à mettre en place, à votre avis, par rapport aux enfants et adolescents placés en centre d'accueil d'urgence :**

- Créer de nouveaux centres d'accueil d'urgence
- Créer de nouveaux foyers à moyen et long terme
- Favoriser les placements en famille d'accueil, en subventionnant mieux ces familles par exemple
- Accélérer la procédure de placement des enfants / adolescents en difficulté
- Favoriser une meilleure collaboration entre les différentes structures qui interviennent dans le placement des mineurs (services sociaux, Service de la Protection des Mineurs, Tribunal tutélaire, police, directeurs et éducateurs des centres d'accueil d'urgence et des foyers, assistants sociaux, professionnels de la santé, etc.)
- Axer plutôt sur la prévention de la maltraitance et des conflits familiaux en créant un plan de soutien et d'aide aux familles en difficulté
- Trouver des alternatives au placement en offrant un soutien à la parentalité sous forme de consultations ambulatoires personnalisées
- Favoriser l'aide éducative en milieu ouvert (= éducateurs qui vont à domicile)

***Merci de votre participation ! 😊***